

FINANCEMENT PARTICIPATIF SOUTENEZ LA DYNAMIQUE GOUESNOUSIENNE



Espace Pierrot-Ménéz

**VOUS AUSSI,
FAITES PARTIE DE L'AVENTURE !**



Rejoignez-nous sur Facebook /VilledeGouesnou



ÉDITO

Notre commune connaît une réelle dynamique. Les projets, privés et publics, n'ont jamais été aussi nombreux. Les activités économiques se développent, et créent de l'emploi. Les programmes s'insèrent harmonieusement les uns les autres dans notre patrimoine architectural et paysager.

Bref, Gouesnou bouge ! Et ceci afin d'offrir une meilleure qualité de vie : pour notre jeunesse, nos familles, nos seniors, et les futurs habitants. Tout ceci implique d'adapter notre patrimoine existant et de réaliser les équipements qui permettront de répondre aux besoins qui écloreont demain.



Réalisation des fondations de l'espace Pierrot-Ménéz

Parallèlement, et dans le même temps, notre collectivité doit composer avec des contraintes budgétaires toujours plus fortes. La diminution des aides de l'Etat nous impose de rechercher d'autres sources de financement pour accomplir nos projets.

Nous faisons donc appel à vous.

Nous vous invitons à investir à Gouesnou, pour Gouesnou, en orientant une partie de vos impôts sur des projets qui ont du sens et qui comptent pour vous. Faites le choix de soutenir nos politiques locales, plus proches de vous.

Stéphane Baudant

Maire de Gouesnou

André Salamy

Adjoint délégué aux sports

Maxime Hestédan

Adjoint délégué aux finances

PRÉSENTATION DU PROJET DU CRANN

Comme à Kerlois, le bâtiment Pierrot-Ménez a vocation à remplacer et à rassembler dans un lieu unique un local de rangement déjà déclassé et composé d'amiante, un vestiaire datant de 1978, une buvette et un secrétariat de 1985 et un club-house en préfabriqué de 1996. Les enjeux de cette construction consistent à pallier la vétusté de ces équipements et à mieux répondre aux besoins des usagers, dans un souci de polyvalence. Il pourra en conséquence être mis à disposition de toute association, dans le respect de la destination de l'équipement. Dans le cadre de ces travaux, une attention particulière sera portée sur la mise aux normes accessibilité du site.



Perspective non contractuelle

DÉFISCALISATION

En contribuant aux projets de la commune, vous pouvez, en tant que **particulier**, bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 66% du montant de votre don. Pour une **entreprise**, le don vient en déduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% dans la limite de 0,50% du CA HT avec possibilité de reporter l'excédent au titre des 5 exercices suivants.

100 euros
ne vous coûteront
réellement

que **34**



JE SOUTIENS LE PROJET DU CRANN

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Nom, prénom :

Adresse * :

Téléphone :
Courriel :

Montant du don :

Déduction de 66 % de l'impôt sur le revenu

Mode de règlement :

**Pour la remise du reçu fiscal*

Date et signature

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Nom :
Forme juridique :

Adresse * :

Téléphone :
Courriel :

Montant du don :

Déduction de 60 % de l'impôt sur les sociétés

Mode de règlement :

**Pour la transmission de la convention et de la charte éthique*

Date et signature

Chèque à établir à l'ordre de : Trésorerie de Brest métropole

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter :

Courriel : secretariat@mairie-gouesnou.fr **Tél.** 02 98 37 37 50

